### Projet de fusion Mont-Noble - Sion

Rencontre citoyenne, 5 avril 2022

#### Déroulé de la soirée

Rappel de la situation à Mont-Noble

L'intention stratégique Sion, Capitale suisse des Alpes:

→ Comment les processus de fusion s'intègrent dans cette vision

Résultats de l'étude Compas Management

- → Fusion Mont-Noble et Sion
- → Fusion Mont-Noble et les communes du Val d'Hérens

Discussion animée par l'équipe de la FDDM

**Apéritif** 

### Démarche de Mont-Noble: rappel

2005 : Nax fait une demande de fusion avec Sion - François Mudry, président

1<sup>er</sup> janvier 2011: Fusion Nax - Vernamiège - Mase

2014: Stratégie HES-SO - objectif fusion avec Sion

2018: Sondage sur l'avenir de Mont-Noble avec deux scénarios proposés

→ Fusion avec Sion: 152 voix

→ Fusion avec le Val d'Hérens: 134 voix

**2020**: Rapport SEREC - Approbation

Janvier 2021: Demande formelle auprès de la commune de Sion

Mars 2022: Décision du conseil municipal de poursuivre le processus avec Sion

#### Attentes de Mont-Noble

- ► Facilité à renouveler les autorités politiques + professionnalisation
- Augmentation des moyens financiers
- Baisse du coefficient d'impôt taxes
- ► Amélioration de la capacité d'investissement
- ▶ Plus-value valeur immobilière bâtie / non-bâtie
- Intégration dans le projet d'Agglo du Valais central
- Remise en fonction des zones réservées / diversification du territoire
- Développement du tourisme 4 saisons et synergies à développer

### Prochains pas

- Avril juillet 2022
  - rencontres citoyennes (Sion, Mont-Noble, Veysonnaz)
  - états de situation opérationnels avec les administrations
- ▶ 2<sup>ème</sup> semestre 2022
  - Construction de la nouvelle commune (opérationnel)
  - Processus participatif avec les citoyens (format à définir)
  - ▶ Rédaction d'un rapport technique et présentation à la population

Votation en 2023

### Intention stratégique Sion, Capitale suisse des Alpes

Philippe Varone, président de Sion

### Contexte général

Multiplication des fusions en Valais, notamment autour des villes

- → Martigny-Charrat: 20 000 habitants
- → Projet Monthey-Collombey: 27 000 habitants
- → Projet Sierre-Chippis-Chalais: 21 500 habitants

- Etude cantonale sur les fusions
- Travaux de la Constituante sur les régions économiques valaisannes
- Demandes et réflexions en cours de plusieurs communes environnantes

#### Sion à la croisée des chemins

#### Une ville de taille moyenne

- ▶ 35 000 habitants (1/10<sup>e</sup> de la population valaisanne)
- ▶ Au 20e rang des villes suisses en termes de population

#### Un rôle de capitale et de ville-centre

- Moteur économique du Valais central
- ▶ Périmètre fonctionnel large, en plaine et sur les coteaux
- Besoin de se renforcer pour garantir son rôle de capitale et de moteur économique

### Intention stratégique de Sion

\$1: Sion ambitionne de devenir la Capitale suisse des Alpes

S2: Sion promeut un modèle de développement intégrant ville et montagne

S3: Sion valorise sa position dans les domaines de la santé, des énergies et des géosciences en étant résolument innovante

\$4: Sion s'affirme comme une destination de qualité par son accueil, son ouverture et son art de vivre.

### Un positionnement fort

#### Nouveau modèle de développement urbain alpin

- Renforcer l'attractivité de Sion et de la région
- Renforcer les liens entre la plaine et la montagne
- Répondre aux besoins convergents des populations (emploi, habitat, mobilité, loisirs)

#### Audience renforcée

- ▶ Intégration au comité de l'Union des Villes suisses
- ► Rôle de leader pour les régions périphériques alpines

### Des avantages pour l'ensemble de la région

#### Pour Sion:

- Attractivité économique et touristique avec de nouvelles zones de développement
- ▶ Diversification du territoire, offre élargie pour la population (logements, loisirs)
- Accès aux ressources naturelles (eau, énergie)
- Partage des charges de centralité

#### Pour les communes environnantes:

- ▶ Davantage de services à la population
- Renforcement des perspectives de développement
- ► Taille critique assurée: éviter la position du maillon faible

### Décisions 2020 du conseil municipal

- 1) Définition d'un périmètre fonctionnel à 30 ans
- Vétroz-St-Léonard et vallées latérales (Savièse, l'Adret, Nendaz, Veysonnaz, Val d'Hérens)
- Processus évolutif sur 30 ans
- 2) Politique pro-active de fusion
- Accepter d'étudier les demandes de fusion de toutes les communes du périmètre fonctionnel
- → Privilégier les fusions multiples
- → Dialogue actif avec les communes environnantes

#### Démarches effectuées

Rencontres avec les conseils communaux du périmètre

Deux demandes d'étude de fusion enregistrées

- → Veysonnaz
- → Mont-Noble

Décision du conseil municipal d'étudier ces fusions

Création d'un comité de pilotage avec les trois communes

Réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité par le bureau Compas Management puis décision de poursuivre le processus

# Etude de faisabilité et d'opportunité de fusion

Gilles Léchot, bureau Compas Management

### Objectif

Etude de faisabilité -> vérifier si une fusion de communes est réalisable et opportune:

- a) Entre Mont-Noble et Sion
- b) Entre Mont-Noble et les autres communes du Val d'Hérens

Si une fusion se révèle inopportune, il s'agit de proposer une forme de rapprochement alternative, voire le maintien du *statu quo*.

### Analyse multicritère

Cette analyse permet d'examiner les différentes dimensions d'une fusion de communes :

- 1) Développement et rayonnement : avantages et inconvénients en termes de développement et de communauté de destin entre les communes
- 2) Opinion publique et identités locales : appréciation de la communauté de vie entre les populations
- 3) Finances et fiscalité : appréciation de la compatibilité des communes en termes financiers
- 4) Prestations communales : avantages et inconvénients en termes de décision et de production des prestations
- 5) Tissu communal : avantages et inconvénients pour le tissu communal valaisan

### Charte de projet (extrait)

- Art. 1 Les travaux doivent permettre d'évaluer l'opportunité et la faisabilité d'une fusion, d'en préciser les contours et de formuler une proposition claire et concrète à l'intention de la population.
- Art. 3 L'ensemble de l'étude de faisabilité s'inscrit dans une démarche participative incluant de manière adéquate les exécutifs communaux et les organes délibérants (législatifs), les employés communaux ainsi que la société civile (corps constitués, population).
- Art. 4 L'approche des diverses problématiques est exhaustive, pragmatique et ouverte, avec un souci d'économie des moyens (règle des 20/80). Elle se fait de manière honnête et sans préjugés.

#### Démarche

#### 4 groupes de travail :

- 1) Administration et finances
- 2) Domaines transversaux
- 3) Ecole, social et économie
- 4) Technique

2 soirées, les 12 et 13 octobre 2021 à Nax

Env. 70 participants



#### 1) Développement et rayonnement

	MNO avec	SIO	VDH	SIO avec	MNO
Appréciation des critères clés	Poids	Appré.	Appré.	Poids	Appré.
	(P)	(A)	(A)	(P)	(A)
Communauté de destin	22.4%	2.6	3.1	27.8%	4.0
Capacité de conduite	12.2%	2.7	3.1	11.1%	3.0
Capacité à défendre ses intérêts	24.5%	4.0	2.9	22.2%	2.5
Capacité à effectuer des mouvements stratégiques	22.4%	3.7	2.4	16.7%	3.3
Synergies en matière d'aménagement du territoire	18.4%	4.1	2.4	22.2%	3.0
Axe (moyenne pondérée)	22.9%	3.48	2.76	28.3%	3.21



Similitudes des problématiques de développement pour VDH...



... mais doute sur la capacité des communes à s'entendre (cf. récents échecs de collaboration)



Accroissement de la capacité à défendre ses intérêts et à réaliser des projets d'importance en cas de rapprochement avec Sion

#### 2) Finances et fiscalité

	MNO avec	SIO	VDH	SIO avec	MNO	
Appréciation des critères clés	Poids	Appré.	Appré.	Poids	Appré.	
	(P)	(A)	(A)	(P)	(A)	
Potentiel de ressources par habitant	18.8%	5.0	3.8	12.7%	4.0	
Coefficient d'impôt communal	20.3%	2.5	2.9	25.5%	3.0	
Fortune/dette nette par habitant	8.7%	2.3	1.5	20.0%	4.0	
Marge d'autofinancement par habitant	15.9%	4.2	2.8	10.9%	4.0	
Péréquation financière	15.9%	2.6	4.4	10.9%	3.0	
Qualité des infrastructures et des équipements	20.3%	3.2	2.4	20.0%	4.0	
Axe (moyenne pondérée)	20.0%	3.38	3.06	20.0%	3.64	



Mont-Noble et Sion sont compatibles en termes financiers (PR/hab., coefficient, etc.)



Disparité des situations financières et fiscales des communes hérensardes (coefficients, dette)



Péréquation financière plus avantageuse en cas de regroupement des communes du VDH

#### 3) Opinion publique et identité locale

	MNO avec	SIO	VDH	SIO avec	MNO
Appréciation des critères clés	Poids	Appré.	Appré.	Poids	Appré.
	(P)	(A)	(A)	(P)	(A)
Issue du vote - votations fédérales	15.6%	4.9	4.1	14.3%	4.0
Issue du vote - votations cantonales	20.0%	5.0	5.0	14.3%	4.5
Centre de gravité politique - élections fédérales	13.3%	4.6	3.4	16.7%	4.5
Centre de gravité politique - élections cantonales	22.2%	5.0	2.7	21.4%	5.0
Communauté de vie	28.9%	3.3	3.4	33.3%	3.0
Axe (moyenne pondérée)	20.0%	4.45	3.68	25.0%	4.04



Sensibilités politiques de Mont-Noble plus proches de celles de Sion



Centre de gravité politique plus à droite au fonds de la vallée



Communauté de vie peu avérée (anonymisation, distance, sentiment d'appartenance)

#### 4) Tissu communal

	M NO avec	SIO	VDH	SIO avec	MNO
Appréciation des critères clés	Poids	Appré.	Appré.	Poids	Appré.
	(P)	(A)	(A)	(P)	(A)
Positionnement stratégique	24.0%	4.0	3.0	29.1%	4.0
Cohérence territoriale	26.0%	3.0	4.0	21.8%	3.3
Intercommunalités et sous-traitances	18.0%	3.5	2.5	12.7%	2.0
Masse critique - pôle urbain, dotation minimale	12.0%	3.0	2.5	10.9%	2.0
Opportunité - inclusion, intérêt général	20.0%	3.0	3.5	25.5%	3.0
Axe (moyenne pondérée)	17.1%	3.33	3.21	10.0%	3.11



Forte cohérence territoriale pour VDH, mais nouvelle entité étendue et de faible densité



Possibilité de développer un positionnement stratégique innovant et porteur avec Sion, mais entité moins cohérente



Projets différents, avec des impacts attendus plutôt positifs pour la région/canton

#### 5) Prestations communales

	MNO avec	SIO	VDH	SIO avec	MNO
Appréciation des critères clés	Poids	Appré.	Appré.	Poids	Appré.
	(P)	(A)	(A)	(P)	(A)
Similarité des besoins	18.3%	3.0	3.9	23.0%	3.7
Effets de débordement	6.5%	2.4	1.9	14.8%	2.5
Coordination et collaborations intercommunales	12.1%	2.3	2.2	11.5%	2.2
Economies d'échelle - RH	11.7%	3.3	3.0	9.8%	3.3
Economies d'échelle - BSM	6.5%	3.8	3.5	9.8%	3.4
Economies d'échelle - équipements	26.7%	3.5	3.4	9.8%	3.4
Besoin de proximité	18.3%	2.9	3.0	21.3%	4.0
Axe (moyenne pondérée)	20.0%	3.06	3.14	16.7%	3.33



Besoins plus similaires entre les communes hérensardes (caractéristiques proches)



Economies d'échelle plus importantes avec Sion (infrastructures et équipements existants)



Peu d'impacts en termes de proximité des prestations (similitude des temps de déplacement, etc.)

### Résultats de l'algorithme de décision Mont-Noble

Commune de	M NO ave	)C		SIO avec	
Périmètr	e	SIO	VDH		MNO
	Poids	Notes	Notes	Poids	Notes
	(%)	(1-5)	(1-5)	(%)	(1-5)
DEVELOPPEMENT, FINANCES ET OPINION					
Développement et rayonnement	22.9%	3.48	2.76	28.3%	3.21
2) Finances et fiscalité	20.0%	3.38	3.06	20.0%	3.64
3) Opinion publique et identité locale	20.0%	4.45	3.68	25.0%	4.04
Moyenne pondérée des axes 1 à 3	-	3.76	3.15	-	3.61
CONTEXTE REGIONAL					
4) Tissu communal	17.1%	3.33	3.21	10.0%	3.11
Note axe 4	-	3.33	3.21	-	3.11
FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION					
5) Prestations communales	20.0%	3.06	3.14	16.7%	3.33
Note axe 5	-	3.06	3.14	-	3.33
% Prestations >= 3.00	-	66.7%	70.0%	-	83.3%
NOTE GLOBALE (moyenne pondérée)	100.0%	3.54	3.16	100.0%	3.51
Résultat - forme de rapprochement		Fusion	Fusion		Fusion

- Fusion Mont-Noble Sion plus opportune qu'une fusion Mont-Noble - Val d'Hérens
  - Perspectives de développement améliorées
  - Compatibilité des situations financières
  - Proximité des opinions publiques et des identités locales
- Impact faible sur le tissu communal et limité en termes de prestations
- Notes globales de Mont-Noble et de Sion très proches (alignement)

### Avantages et inconvénients principaux d'une fusion

Avantages principaux	Inconvénients principaux
Amélioration de la conduite politique des communes et de la défense de leurs intérêts (capacité, attractivité, etc.)	Perte d'une partie de l'autonomie et de la capacité à décider seul pour les aspects actuellement gérés
Simplification de la structure institutionnelle et administrative (intercommunalités)	Diminution de la proximité entre les politiques et les citoyens (représentativité indirecte)
Renforcement des administrations et mise à niveau des prestations (qualité/quantité)	Eloignement des lieux de production de prestations (en cas de perte d'une administration communale)
Réalisation d'économies d'échelle (rabais de gros, élimination des doublons, etc.)	
Elargissement de l'assise financière (diminution des variations, capacité d'investissements renforcée, etc.)	

### Rapprochement Mont-Noble Sion

Avantages spécifiques	Inconvénients spécifiques
Application de l'intention stratégique de Sion et amélioration des perspectives de développement	Augmentation des coûts de déplacement des prestations en cas de centralisation des services à Sion
Renforcement du poids de la commune dans les relations avec ses partenaires, légitimation (SIO)	Incertitude liée à la nouveauté (ville de plaine avec un village de montagne, éloignement des centres, etc.)
Ouverture potentielle de nouvelles possibilités de construire à Mont-Noble (résidences primaires)	Diminution substantielle de la proximité avec le personnel administratif et politique (contacts impersonnels)
Compatibilité financière entre Sion et Mont-Noble (force fiscale, dette nette, capacité d'autofinancement, etc.)	Agrandissement conséquent du territoire géré et de son hétérogénéité (plaine/montagne, ville/village, etc.)
Regroupement de populations partageant des opinions et des identités comparables (politiques, etc.)	Risque d'augmentation de la bureaucratie (perte de pragmatisme, rapidité de traitement des dossiers, etc.)
Possibilité de s'appuyer sur les expériences récentes de fusions de communes de Sion (Les Agettes, Salins)	

### Rapprochement Mont-Noble et Val d'Hérens

Avantages spécifiques	Inconvénients spécifiques
Cohérence en matière de destination et commune plus forte pour défendre sa région et la vallée du Val d'Hérens	Projet moins porteur, car n'apportant pas d'innovation majeure
Similarité des communes (problématiques de développement, caractéristiques et besoins des communes proches)	Difficulté des communes à s'aligner sur une vision commune (tourisme, parc naturel, etc.)
Allègement de la fiscalité pour Mont-Noble en cas d'alignement vers le bas des coefficients d'imposition	Disparités conséquentes en matière d'opinion et d'identité (orientations gauche/droite, plaine/montagne, etc.)
Nette augmentation des montants reçus en matière de péréquation en cas de fusion des cinq communes	Situations financières largement divergentes entre les cinq communes du Val d'Hérens
Possibilité de renforcer une identité locale centrée sur la vallée à plus long terme (folklore du Val d'Hérens)	Impacts limités en ce qui concerne les prestations (faible diminution attendue du nombre d'intercommunalités)
Forte cohérence territoriale et périmètre harmonieux (pas d'enclave/exclave, contiguïté, topographie, etc.)	

### Conclusion et recommandation stratégique

- L'opportunité des rapprochements de communes est clairement avérée
- La fusion de communes est la forme de rapprochement la plus adéquate
- Les notes indiquent qu'une fusion entre Mont-Noble et Sion et qu'une fusion Mont-Noble et les autres communes du Val d'Hérens sont opportunes
- Une fusion de Mont-Noble avec les autres communes du Val d'Hérens fait sens, mais est moins opportune qu'une fusion avec Sion

Recommandation stratégique :

Entreprendre les démarches menant à une fusion des communes de Mont-Noble et de Sion (contrat de fusion, rapport technique opérationnel) Et vous, qu'en pensez-vous?

### Modération:

Fondation pour le développement durable des régions de montagne FDDM

### Pour un échange de qualité

- ▶ Des questions qui peuvent intéresser le plus grand nombre.
- Pas de monopole de la parole, ni d'une thématique.
- ▶ Idéalement, 2 à 3 questions par thématique (possibilité de poser des questions supplémentaires par écrit à la fin de la soirée).
- ▶ Pas de tabous sur le fond, du fair play sur la forme.

### Critères stratégiques

- 1) Développement et rayonnement : avantages et inconvénients en termes de développement et de communauté de destin entre les communes
- 2) Opinion publique et identités locales : appréciation de la communauté de vie entre les populations
- 3) Finances et fiscalité : appréciation de la compatibilité des communes en termes financiers
- 4) Prestations communales : avantages et inconvénients en termes de décision et de production des prestations
- 5) Tissu communal: avantages et inconvénients pour le tissu communal valaisan

## Merci de votre participation